

# Prix National arturbain.fr 2016

## Thème 2016 : Mettre en valeur l'espace public Bien commun des citoyens

Sur ce thème, les maîtres d'ouvrages publics et privés (et ou) les maîtres d'œuvre sont invités à se porter candidats au Prix national arturbain.fr 2016 en proposant des réalisations existantes, terminées depuis un an au moins, permettant notamment d'apprécier les qualités d'usage.

Les réalisations concernées seront situées, de préférence, dans les territoires des villes moyennes, des petites villes, inscrites dans une intercommunalité.

### Les candidatures doivent être déposées avant le lundi 19 septembre 2016

Dans le titre, l'**Espace** public est entendu :

1/ En tant qu'**espace politique**, car il exprime les décisions prises par le maire (ou le président de l'intercommunalité) et son conseil pour en définir l'usage, l'aménagement, l'entretien et la surveillance dans le cadre d'un concertation avec les citoyens concernés.

2/ En tant qu'**espace physique** de statut public ou privé, accessible à toute personne et en toute sécurité, notamment aux personnes à mobilité réduite.

**Les actions de mise en valeur et de mise en réseau d'espaces publics** <sup>2</sup> comprenant l'accès aux lieux publics, peuvent être alors déclinées en fonction de thèmes librement choisis à savoir :

- « la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics <sup>3</sup> » prioritaire,
- la sûreté publique,
- les circulations douces
- les places publiques
- le plan lumière,
- la trame verte et bleue
- les jardins partagés,
- les circuits touristiques et culturels,
- le patrimoine communal....

Chaque réalisation fait l'objet d'une présentation analytique au regard des 3 critères d'évaluation de la qualité du cadre de vie.

**La qualité architecturale**

**La qualité de la vie sociale**

**Le respect de l'environnement**

Ces critères sont proposés à titre indicatif ; ils ne sont ni normatifs, ni exhaustifs. Le « Référentiel pour la qualité du cadre de vie » reste un guide, à consulter sur [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)

Les villages, les petites villes et les intercommunalités, ainsi que les villes moyennes, feront l'objet d'une attention toute particulière.

Ces collectivités porteuses du développement durable de demain, **conjuguant urbanité et ruralité, méritent d'être soutenues.**

Pour le Prix National les collectivités candidates présenteront, avec leurs partenaires, les qualités sociales, environnementales et architecturales des opérations déjà réalisées, conformément au règlement du Prix national 2016

---

## Bibliographie

**Consulter les dossiers pédagogiques du SRA ainsi que les opérations lauréates du Prix national**

1 - Dossier De l'Espace public, rapport de synthèse sur [www.arturbain.fr/](http://www.arturbain.fr/)

2 - Vocabulaire français de l'art urbain

3 - Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, Article 45 de la loi du 11 février 2005

4 - Référentiel pour la qualité du cadre de vie sur [www.arturbain.fr/](http://www.arturbain.fr/)